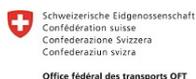


Sollte diese E-Mail nicht einwandfrei zu lesen sein, klicken Sie hier.

29.05.2020

Informations aux rédactions.



Coronavirus

Un pas supplémentaire vers l'exploitation normale pour les transports publics suisses

Les transports publics suisses rétabliront en grande partie l'exploitation normale les 6 et 8 juin. Cela concernera notamment les lignes du trafic purement touristique telles que les trains panoramiques, les chemins de fer de montagne et les bateaux, qui ne circulent pas actuellement, ainsi que les services comme la restauration ferroviaire, les réservations de groupes ou encore le transport de bagages. Ces offres et services ont été intégrés au plan de protection pour les transports publics actuellement en vigueur et qui le restera jusqu'à nouvel ordre.

Conformément aux directives du Conseil fédéral et à l'assouplissement progressif des mesures liées à la crise sanitaire, les entreprises de transports publics lèveront de nouvelles restrictions les 6 et 8 juin. À cette date, les prestataires notamment du trafic purement touristique, tels que les chemins de fer de montagne et les bateaux, reprendront leur activité après un arrêt de plusieurs mois. Cette nouvelle étape représentera un quasi-retour à la normale pour les transports publics suisses. Quelques réductions de l'horaire subsisteront toutefois sur des courses supplémentaires aux heures de grande affluence et sur les relations de nuit.

L'assouplissement des mesures ayant été prévu initialement pour le 8 juin, toutes les entreprises de transports publics ne pourront pas élargir leur offre dès le 6 juin. Dès lors, des adaptations auront lieu également le 8 juin. Il est recommandé aux clients de consulter les informations publiées par les différentes entreprises de transport et

les chemins de fer de montagne avant d'entreprendre un voyage.

Le plan de protection pour les transports publics, valable depuis le 11 mai, a été complété en conséquence (voir encadré). Sur les lignes touristiques, le plan prévoit les dispositions suivantes: dans la mesure du possible, les exploitants de lignes touristiques tiennent compte des prescriptions de distance dès la réservation ou la vente de billets.

Cette troisième étape vers un retour à l'horaire normal permet aux exploitants des transports publics de se préparer à l'augmentation attendue du nombre de voyageurs. Les transports publics accueillent les personnes qui se rendent à nouveau sur leur lieu de travail ou qui recommencent à faire des excursions et leur proposent la cadence habituelle dans la grande majorité des cas. Les exploitants concernés communiqueront ultérieurement l'offre détaillée pour leurs différentes lignes de transports publics et touristiques. Les informations de voyage actuelles sont disponibles dans l'horaire en ligne.

Voyages de groupe autorisés, voitures-restaurants en circulation et transport de bagages de nouveau disponible

Les 6 et 8 juin, les entreprises suisses des transports publics rétabliront les services qui ne pouvaient plus être proposés pendant l'horaire de transition.

Les groupes peuvent ainsi à nouveau effectuer des réservations pour des voyages à compter de ces dates. Les exploitants de la relation souhaitée tiendront compte des taux d'occupation et, le cas échéant, proposeront aux groupes des relations alternatives. Le respect de l'ensemble des prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) relèvera de la responsabilité des groupes.

À ces mêmes dates, les entreprises de transport rétabliront la restauration à bord –voiture-restaurant et restaurant du bateau – ainsi que dans les gares et stations. Ces services devront respecter par analogie le plan de protection pour l'hôtellerie-restauration. Les exploitants condamneront certaines places ou tables pour garantir une distanciation suffisante entre les clients. Lorsque cela s'avérera utile et judicieux, ils installeront des séparations en plexiglas et mettront en place un marquage des distances. Le personnel devra porter un masque et, sur une base de volontariat, des gants à usage unique. Les objets tels que les tables, les nappes en plastique et les menus seront désinfectés après chaque utilisation. Les plats et les boissons seront servis dans de la vaisselle jetable. Les clients seront encouragés à payer si possible sans espèces et à l'aide d'un moyen de paiement sans contact. Par ailleurs, les exploitants rétabliront le transport de bagages sans aucune restriction les 6 et 8 juin.

Le plan de protection pour les transports publics est toujours en vigueur

Applicable depuis le 11 mai dernier, le plan de protection pour les transports publics a été complété avec les offres nouvellement rétablies telles que le trafic purement touristique et les services de restauration ferroviaire. Basé sur les directives du Conseil fédéral, le plan reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Il sera adapté si la stratégie du Conseil fédéral le requiert ou si une modification s'avère nécessaire.

Les exploitants recommandent vivement aux clients de porter un masque de protection dans les transports publics lorsque la distance des deux mètres ne peut pas être respectée. Dans la mesure du possible, il est conseillé d'acheter son billet en ligne, sur une appli ou à un distributeur, et de privilégier le paiement sans contact au guichet. Le principe de territorialité s'applique aux relations transfrontalières: les voyageurs doivent par conséquent respecter les prescriptions en vigueur dans le pays dans lequel ils se trouvent.

Le plan de protection pour les transports publics en appelle à la responsabilité individuelle et à la solidarité des voyageurs. S'ils respectent les mesures définies dans le plan de protection, les usagers des transports publics voyageront en toute sécurité. Les entreprises de transport ont renforcé les interventions de nettoyage et de désinfection et communiqué les règles de comportement. La protection du personnel fait également partie de leurs principales priorités.

Impressum

CFF SA
Communication
Service de presse
Place de la Gare 9, 1003 Lausanne
Ligne directe +41 (0)51 220 43 43
presse@cff.ch / www.cff.ch

Vous trouvez tous nos communiqués de presse sur www.cff.ch/communiqués

Désabonnement aux informations des CFF aux médias

Modifier les paramètres de l'abonnement